



Marseille, le 4 septembre 2018

Chers adhérent(e)s et futurs adhérent(e)s,

L'USPEG section Montagne, vous souhaite une bonne reprise pour la saison 2018-2019. Nos animateurs vous promettent de nouvelles aventures au travers des activités du club : **randonnée pédestre, randonnée à ski, randonnée raquettes, canyoning, escalade, via ferrata, ...**

Veillez noter que désormais, la licence doit être validée avant **le 30 novembre** pour les renouvellements, et au **1^{er} septembre** pour les nouvelles adhésions. En cas de retard, nous serions dans l'obligation de vous établir une assurance découverte à la journée (6,00€ tarif 2018/19) pour participer aux activités prévues au-delà de ces dates. Sachant que c'est généralement l'obtention du certificat médical qui génère le délai des inscriptions, anticipez et prenez rendez-vous chez votre médecin au plus tôt. Toutefois depuis l'année dernière, la validité du certificat médical est de 3 ans. Il n'est donc plus nécessaire de l'établir chaque année. Par contre un questionnaire santé doit être fourni, voir éléments transmis.

1. Dossier d'inscription : les documents à fournir de façon obligatoire

- Une **fiche d'inscription** par adhérent (Adulte ou mineur – **Fiches distinctes**) à compléter. Nous vous rappelons que la licence FFME **avec assurance** est obligatoire pour adhérer au club.
- **Certificat médical** :
 - Pour toute nouvelle inscription il est à fournir. **Certificat médical d'aptitude à la pratique des sports de montagne daté de moins d'un an** (à retourner impérativement avec le dossier d'inscription, modèle fourni).
 - Pour un renouvellement, si le certificat date de moins de trois ans, **le questionnaire santé** (à transmettre impérativement avec l'inscription).
- Le **bulletin n°1** rempli et signé (accusé d'information d'adhésion au contrat d'assurance FFME. En page 5 du document FFME-ALLIANZ "Notice d'information – 2018").
- Un **chèque bancaire correspondant au montant de votre cotisation** (adhésion + licence + assurance(s)).

LE DOSSIER COMPLET DEVRA ETRE ADRESSE A :

Philippe AZEMA – 185 ch des Oliviers – Les Arnauds – 13400 AUBAGNE

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT PAS ETRE PRIS EN COMPTE

2. Les documents fournis à titre d'information

- Le barème des cotisations 2018-2019 en annexe 1 du présent courrier.
A retenir : un seul chèque à l'ordre de **l'USPEG SECTION MONTAGNE**.
- La notice d'information FFME – ALLIANZ concernant les assurances (à télécharger sur le site USPEG ou FFME).
- Information licenciés pour le questionnaire santé en cas de certificat médical transmis depuis moins de 3 ans.
- Modèle de certificat médical.
- Questionnaire santé en cas de non fourniture du certificat médical.

3. Fonctionnement 2018-2019

- 1 – Assurance obligatoire auprès de la FFME/ALLIANZ de 11 € (base), 14 € (base +) ou 21 € (base ++).
- 2 – Assurance en option de 5 € pour le ski de piste (d'autres options existent désormais, slackline, VTT, trail, ...). Nous consulter pour des options complémentaires, ou site FFME.
- 3 – Location de matériel pour les sorties programme : Kit Raquettes à neige; Kit sécurité (Pelle, sonde, ARVA); Kit canyon; Kit via ferrata; Etc. 3€/kit, par sortie pour les adhérents, par jour pour les extérieurs (avec licence découverte à ajouter)... **Location à titre individuel : 6 € la semaine**
- 4 – La Licence Famille : Voir annexe (s'adresser aux responsables de la section en cas de question).
- 5 – Les jeunes (mineurs < 18 ans) "ayant droit CMCAS" (AD) ne payent pas d'adhésion club. Les jeunes "non ayant droit" (non AD) payent 6 €.

A bientôt pour un plaisir intense et partagé au travers de nos activités.

Amitiés sportives à toutes et tous.

Philippe AZEMA
Trésorier - USPEG Section montagne

ANNEXE 1

TARIFS D'ADHESION SAISON 2018/2019

Le tableau ci-dessous liste les différentes possibilités de combinaisons d'assurances à associer à la licence et à l'adhésion, avec le tarif global qui en résulte.

TARIFS INDIVIDUELS

		Ad ⁽¹⁾ + Lic ⁽²⁾ + "base" ⁽³⁾	Ad ⁽¹⁾ + Lic ⁽²⁾ + "base+" ⁽³⁾	Ad ⁽¹⁾ + Lic ⁽²⁾ + "base++" ⁽³⁾	Option assurance ski de piste 5,00 €		
					"base"	"base +"	"base ++"
Adulte		70,00 € <i>(67,00)</i>	73,00 € <i>(70,00)</i>	80,00 € <i>(77,00)</i>	75,00 € <i>(72,00)</i>	78,00 € <i>(75,00)</i>	85,00 € <i>(82,00)</i>
Jeune	AD	45,00 € <i>(42,30)</i>	48,00 € <i>(45,30)</i>	55,00 € <i>(52,30)</i>	50,00 € <i>(47,30)</i>	53,00 € <i>(50,30)</i>	60,00 € <i>(57,30)</i>
	non AD	51,00 € <i>(48,30)</i>	54,00 € <i>(51,30)</i>	61,00 € <i>(58,30)</i>	56,00 € <i>(53,30)</i>	59,00 € <i>(56,30)</i>	66,00 € <i>(63,30)</i>

TARIFS FAMILLE

Famil/pers⁽⁴⁾ (jeune AD)	32,10 € <i>(29,80)</i>	35,10 € <i>(32,80)</i>	42,10 € <i>(39,80)</i>	37,10 € <i>(34,80)</i>	40,10 € <i>(37,80)</i>	47,10 € <i>(44,80)</i>
Famil/pers⁽⁴⁾ (jeune non AD)	38,10 € <i>(35,80)</i>	41,10 € <i>(38,80)</i>	48,10 € <i>(45,80)</i>	43,10 € <i>(40,80)</i>	46,10 € <i>(43,80)</i>	53,10 € <i>(50,80)</i>
Famil/pers⁽⁴⁾ (adulte)	43,60 € <i>(41,30)</i>	46,60 € <i>(44,30)</i>	53,60 € <i>(51,30)</i>	48,60 € <i>(46,30)</i>	51,60 € <i>(49,30)</i>	58,60 € <i>(56,30)</i>

Les tarifs affichés en italique, entre parenthèses, correspondent aux tarifs 2017/2018. Cette année les tarifs augmentent d'environ 4,5 % uniquement dû à la part licence FFME.

⁽¹⁾ Coût adhésion : adultes (tarif unique AD/Non AD) 11,50 € - Jeune AD gratuit – Jeune non AD 6 €.

⁽²⁾ Coût licence adulte (avec parts CT et ligue) 47,50 €. Jeune 34,00 €. Famille 21,00 € (dont 4,50 pour CT et 4,00 pour la ligue).

⁽³⁾ Une assurance "base" à 11,00 €, "base +" à 14,00 €, ou "base ++" à 21,00 € est obligatoire – Voir notice FFME – ALLIANZ pour conditions d'assurance (Accessible en téléchargement sur le site USPEG ou FFME).

⁽⁴⁾ Tarif licence famille : les deux premières personnes payent le tarif plein, le tarif famille est à appliquer à partir de la 3^{ème} personne de la famille (3 cas pour la 3^{ème} personne sont énumérés dans le tableau : jeune AD, jeune non AD, adulte)

Nous consulter en cas de question.

Toutes les **informations** concernant les activités de la **section montagne**, y compris le **programme**, sont accessibles sur le site : <http://uspeg-montagne.fr>.

Vous pouvez également consulter le **site de la FFME** : <http://www.ffme.fr>